

Cabinet du Préfet – Affaires militaires – Anciens combattants et victimes de guerres –
Dossiers par thèmes, 1940-1952 (M11410)Procès-verbal relatant des renseignements sur l'assassinat de cinq prêtres à la Brosse-Montceaux par la Gestapo, le
23 septembre 1944Légion de PARIS-
EST.Compagnie de SEI-
NE-et-MARNE.Section de FONTAI-
NEBLEAU.Brigades de MONTE-
REAU.N°64I
du 23 septembre 1944PROCES-VERBAL, rela-
tant des renseigne-
ments sur l'assasi-
nat de cinq prêtres
à LA BROSSÉ-MONT-
CEAUX par la Gesta-
po.

EXPÉDITION.



Tu est transmis par le Commandant des brigades.
 Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne à MELUN.
 Le 23 septembre 1944.

Rédigé et D. par le Chef.

G E N D A R M E R I E N A T I O N A L E .

Ce jourd'hui vingt trois septembre mil neuf
cent quarante quatre à dix-neuf heures.

Nous soussigné, BENOIST, Eusèbe, Mal des Lo-
gis-Chef de Gendarmerie, à la résidence de MON-
TEREAU, département de SEINE-et-MARNE, revêtu de
notre uniforme et conformément aux ordres de
nos chefs, en tournée à LA BROSSÉ-MONTCEAUX et
procédant à une enquête sur les crimes commis
par les allemands pendant l'occupation, avons
entendu:

Monsieur TASSEN, Henri, 42 ans, ecclésiasti-
que, Père Supérieur du Séminaire des Missions à
la BROSSÉ-MONTCEAUX (Seine-et-Marne) qui a fait
la déclaration suivante:

"Le 24 juillet 1944 au matin la communauté
des oblats de Marie-Immaculée à la Brosse-Mont-
ceaux (S-et-M) se trouvait comme d'ordinaire
réunie à la chapelle pour la méditation lorsque
vers 6 heures 30 la Gestapo fit irruption. En
quelques instants la maison fut cernée. Au Supé-
rieur qui se présentait, il fut intimé l'ordre
de présenter toute la communauté. Pères et Frè-
res se trouvèrent bientôt réunis sur deux
rangs à l'arrière de la maison, devant le cloître.
Le chef de l'expédition qui se nommait KORF ap-
pela alors le révérend Père Econome. Après une
brève inspection il lui fut répondu que le Ré-
vérend Père Econome était absent (il était en
effet parti la veille au soir) et je me suis
présenté comme son remplaçant. Il me fut répondu
ce n'est pas vous que je veux, mais le Révérend
Père Econome. A nouveau KORF demanda "Le Révérend
Père Econome n'est pas là? Je répondis: Non. Il
a déclaré ~~XXXXX~~ alors "Eh bien nous allons voir".
Et on fit passer dans les rangs un homme (qu'on
nous a dit ensuite se nommer "HENRI, RENARD ou
RIVOIRE"), les menottes aux mains qui dévisa-
geant lentement chacun, dû conclure lui aussi
que le Révérend Père Econome n'était pas pré-
sent. Alors on appela le frère portier (frère NIO
qui fut emmené par la Gestapo).

La Communauté reçut alors l'ordre de s'é-
carter de la maison de 100 mètres environ tout
en demeurant sur deux rangs.

Des bruits de portes et de pas dans toute
la maison indiquaient suffisamment qu'une per-

quisition avait lieu. Quel fut le résultat? Le Révérend Père Econome ne fut pas trouvé, pas plus d'ailleurs que des armes, puisqu'il n'y en ~~xx~~ avait pas dans la maison.

Successivement KORF vint se présenter et appela le Révérend Père "du HALGOUET". Il n'est pas là (il était en effet parti avec le Révérend Père Econome la veille). Le Révérend Père PIAT suivit, se dirigea vers l'entrée de la cave. Successivement on appela le Frère CUNY et ensemble, le Révérend Père GILBERT et le Frère PERRIER.

Sur ces entre-faits un soldat découvrit dans le parc de la terre fraîchement remuée. On avait déterré une souche. Une équipe de Scolastiques dûnt aller creuser à cet endroit jusqu'à ce que le soldat put se convaincre qu'il n'y avait pas là une cachette.

Des groupes accompagnèrent les allemands dans les diverses parties de la maison. Un prisonnier récemment libéré d'Allemagne et ami d'un des élèves était venu passer la nuit à la communauté. Il fut découvert dans sa chambre, quelque peu molesté et dut venir rejoindre la Communauté sur les rangs.

Pendant de temps que devenait nos cinq prisonniers? Nous avons pu le deviner ensuite. A la cuisine on avait été chercher une grande marmite de 110 litres que nous avons retrouvée l'après-midi dans la salle à l'entrée de la cave (salle qui servait à ranger les chaussures qui possédait un lavabo). La marmite était remplie d'eau à moitié et dans les lavabos les élèves ont aperçu un nerf de boeuf. Ceux qui connaissent les méthodes de la Gestapo comprendront.

Une heure peut-être s'était écoulée lorsqu'un des Pères sortit de la salle aux chaussures, devant laquelle on avait amené une auto. Nous avons tous pensé que les prisonniers allaient être transportés ailleurs. Mais non! L'auto roula quelques mètres et se dirigea vers l'orifice d'un puits que nous avions commencé à creuser, puis abandonné. Une échelle fut apportée, une corde, des seaux et on chargea élèves et Supérieurs, de remonter la marne du fond du puits. Quelques instants plus tard on découvrit une caisse, puis plusieurs autres qui ~~xxx~~ avaient contenu des armes parachutées. Les allemands avaient trouvé ce qu'ils cherchaient. Mais les caisses amenées à l'air libre et ouvertes se révélèrent vides d'arme! Alors ce fut le paroxysme de la fureur!

KORF demanda à plusieurs reprises "Où sont les armes?" Tous répondirent "Nous ne savons" Il parla alors de fusiller jusqu'à ce qu'on parle. Et en effet on le vit bientôt apparaître avec le révérend Père GILBERT, qu'il fit placer quelques ^{mitra} en avant des rangs, et lui-même prépara sa mitrailleuse. Le Père demanda un prêtre qui lui fut refusé. Les autres Pères présents lui donnèrent une absolution pendant que KORF l'abattait "et d'un" proclama t-il.

L'un après l'autre les quatre Pères et Frères suivirent et subirent le même sort. Le Révérend PIAT était en position: KORF visa et appuya sur la gachette, l'arme n'était pas chargée. KORF l'a jeta par terre avec rage et en fit apporter une autre qui s'enraya et c'est seulement à la troisième tentative qu'il abattit le Père. Nous nous demandions avec anxiété comment cela allait finir.

quand et

Pendant le drame une quinzaine de membres de la Communauté avaient été requis pour aller préparer le dîner; sous la garde d'un soldat, l'un ou l'autre allait au jardin chercher légumes et oeufs. A la basse-cour on abattait, même à coup de révolver la volaille et les premiers camions emportaient le matériel de la Communauté.

~~Le~~ Ordre fut donné à un groupe de prendre les corps et de les jeter dans le puits. Comme quelques uns des religieux hésitaient à laisser tomber les cadavres, des soldats se mêlèrent à eux et lancèrent les corps au fond. A ce moment KORF et des principaux acolytes semblent avoir eu l'idée d'abattre ceux qui portaient les corps. L'intervention d'un officier supérieur semble avoir arrêté le massacre.

Et ce fut le dîner précédé cependant de l'ouverture du coffre-fort. KORF et l'un des gendarmes allemands s'emparèrent de tout ce qu'il contenait, visitèrent même la chambre du Révérend Père Econome, faisant main basse sur tout ce qui avait quelque valeur.

Dans l'après-midi on permit à chacun de recevoir un peu de pain. Le Supérieur avait pu prendre au passage un peu de chocolat qui fut distribué sur le terrain. Peu à peu ceux qui avaient préparé et servi le repas revinrent. Chacun put aller prendre quelques vêtements, quelques papiers et le soir toute la Communauté sauf un vieillard, autorisé à se retirer dans le village, fut conduite à FONTAINEBLEAU pour y être internée. De Fontainebleau nous avons été transportés à COMPIEGNE en vue d'un départ en Allemagne, de là le 25 août à PERONNE où les allemands nous ont abandonnés le 31 août 1944 au soir.

Les soldats qui occupaient la maison ont par la suite jeté au-dessus des cadavres, dans le puits, des charognes.

Les auteurs du massacre, étaient, outre KORF qui a exécuté lui-même les cinq victimes une vingtaine de gendarmes de la Feldgendarmerie de FONTAINEBLEAU.

L'opinion commune est, que le nommé Henri, Renard ou Rivoire a été l'auteur de la dénonciation qui a été la base de cette tragédie.

Les Pères incriminés, sauf le Frère NIO, faisaient effectivement partie de la "Résistance" en ce sens du moins qu'ils avaient donné leur nom et étaient disposés à agir le cas échéant. Ils avaient aidé au cours de deux parachutages. Cependant aucune arme ne se trouvait à la maison.

Un dépôt d'armes avait été constitué dans une propriété dépendant de la maison et située non loin de là. Ce dépôt a d'ailleurs été découvert le lendemain par la Gestapo.

Je demande que justice soit faite.

J'ai entendu dire que KORF était professeur de Géographie à MAGDEBOURG et qu'il se serait réfugié en SUISSE."

Après lecture faite persiste et signe.

La maison occupée par le séminaire des Missions est située dans un château désaffectée à LA BROUSSE-MONTCEAUX (S-et-M). Le puits sec où les cadavres ont été jetés se trouve à environ 100 mètres au Nord du dit château. Les corps se trouvent toujours dans le puits. Une croix en bois sur laquelle flotte le drapeau tricolore en indique l'emplacement.

Trois expéditions, la première à Monsieur le Procureur de la République à PONTAINEBLEAU, la deuxième à Monsieur le Préfet de SEINE-et-MARNE à MELUN, la troisième aux archives.

J. J.

ETAT- CIVIL des victimes: 1°- NIC, Joachin, 43 ans, ecclésiastique, né le 14 novembre 1898 à St JEAN-BREVELAY (Morbihan). demeurant à LA BROUSSE-MONTCAUX (S-et-M).

2°- PIAT, Albert, 35 ans, ecclésiastique, demeurant à LA BROUSSE-MONTCAUX (S-et-M) né le 20 août 1909 à ROUBAIX (Nord)

3°- GILBERT, Christian, 32 ans, ecclésiastique, demeurant à LA BROUSSE-MONTCAUX (S-et-M) né le 10 mars 1912 à Asnières (Seine).

4°- PERRIER, Lucien, 26 ans, ecclésiastique, demeurant à LA BROUSSE-MONTCAUX (S-et-M) né le 18 juillet 1918 à St CHARLES-LA-FORET (Mayenne).

5°- GUNY, Jean, 25 ans, ecclésiastique, demeurant à LA BROUSSE-MONTCAUX (S-et-M) né le 15 décembre 1918 à BLAINVILLE-Sur-l'Eau (Meurthe-et-Moselle).

J. J.

Arrond' de Fontainebleau

Arrivé le 26. 9. 44
N° d'Enreg. st. 875/3
Destination Compagnie

Group' de Gendarmerie de MELUN	
Arrivé le	<u>27. 9. 1944</u>
N° d'Enregis.	<u>1672 13</u>
Destination :	<u>Préfecture</u>